

C'est la rentrée

par Etienne Snyers

Président de NTF

Trois dossiers vont nous occuper au cours des prochains mois : Natura 2000 qui est sur le point de voir le jour pour tous les sites et pour lequel nous espérons bien vous faire part de la situation définitive dans le prochain numéro. Les commissions de fermage qui se réuniront en cette fin d'année pour fixer les coefficients déterminant le niveau des loyers pour les trois prochaines années. Enfin, la chasse, ce loisir exceptionnel qui a sur nos forêts un impact déterminant.

Pour les fermages, la négociation sera difficile. Suite à l'écroulement des prix agricoles, les agriculteurs ont été mis à rude épreuve l'an dernier au point que beaucoup doutent de leur avenir. Légalement, le niveau des fermages est fixé en fonction des revenus agricoles des trois années écoulées. Pour nous, le dossier ne sera donc pas facile à défendre. Pourtant un niveau correct des loyers est indispensable si on veut préserver le monde agricole de la considérable charge liée au financement de la terre et de la fragilisation économique du secteur qui en découle actuellement. En effet, ce rôle ne relève pas nécessairement de l'agriculteur qui doit déjà faire face à de nombreux investissements d'exploitation. C'est celui du propriétaire qui est par là le partenaire naturel de l'agriculteur.

Les grands cerfs sont actuellement en train de rejoindre leur place de brame et la saison de chasse va commencer dans quelques jours. Ce sera l'occasion de se rencontrer et de beaucoup parler de la chasse, de son évolution et de l'avenir de celle-ci.

La Société Forestière a organisé en forêt de St-Michel une intéressante journée consacrée aux dégâts de gibier. Le président du Conseil Cynégétique a bien voulu nous faire partager ses intéressantes expériences, il nous a fait part du fait que dans son propre territoire, les dégâts de gibier restaient limités à quelques milliers d'euros. Le revenu de la chasse était dès lors très significatif pour le propriétaire, dans ce cas communal, comparé aux revenus forestiers qui sont limités dans un biotope relativement pauvre comme celui du plateau de St-Hubert.

Le sujet était brûlant et les réactions ont été diverses dans l'assemblée. Aux deux extrêmes, le sylviculteur bien né qui considère à juste titre qu'un revenu de plus de 30.000 € l'ha lors d'une mise à blanc résineuse vaut mieux qu'un hy-

pothétique loyer de chasse et l'homme qui pense qu'un euro est un euro et que toucher chaque année un bon loyer indexé vaut mieux que d'investir en forêt pour un résultat fort aléatoire.

Alors que penser de tout cela ?

Examinons tout d'abord, de manière très sommaire il est vrai, la rentabilité d'une sylviculture résineuse sur un hectare de forêt. Le fond forestier tourne autour de 2.500 €, il faut ensuite préparer le terrain, acheter des plants et les planter soit à nouveau 2.500 €. Enfin, il faudra dégager, se protéger du gibier et élaguer la plantation pour l'amener en phase productive soit à nouveau 2.500 €. L'investissement tourne ainsi autour de 7.500 € l'ha qui restera non productif et qu'il faudra financer pendant plus de 25 ans ce qui amènera le montant réellement investi à près de 20.000 €. Ensuite on peut considérer que les éclaircies vont couvrir l'intérêt sur ce capital avant la mise à blanc finale qui rapportera 30.000 €. Un bénéfice net de 10.000 € à l'hectare même en plus de 50 ans ce n'est pas mal du tout, mais il faut aussi considérer que cela ne marche pas à tous les coups et que bien des risques ont été évités pour arriver à un tel résultat. En effet, un dérapage dans les investissements de départ altère vite la rentabilité et les aléas dus au gibier, aux maladies, à l'incendie ou aux tempêtes peuvent amoindrir ou même annuler une bonne partie du rendement escompté. En d'autres termes, un risque non négligeable est lié à un tel investissement.

Ensuite, il y a la location du droit de chasse. Les soumissions des dernières années se sont parfois envolées particulièrement là où existe la chance de tirer un grand cerf. Dans ce cas, pour un bloc de plus de 50 ha des montants de 100 €/ha ne sont plus rares et 200 ou 300 €/ha se sont même déjà présentés. Il est certain qu'une actualisation sur 50 ans de loyers d'une telle ampleur donne un rendement souvent supérieur à ce qu'on peut attendre de la sylviculture. Deux considérations cependant : d'une part,



la contrepartie de tels loyers est que toute la gestion vise les grands ongulés excluant rapidement toute rentabilité forestière significative pour longtemps et d'autre part, de tels flux financiers sont peu probables sur le long terme.

Les risques liés à long terme aux revenus de la chasse sont de trois ordres ; réglementaires, de prix et biologiques. Pour ce qui concerne le prix, on peut constater que le niveau des locations de chasse suit très étroitement la densité des grands ongulés en forêt. Cependant, une prise de conscience est en train de se faire dans tous les milieux wallons concernés par les conséquences de la surpopulation de grand gibier qui en vingt ans a vu son nombre plus que doubler. C'est ainsi que le Conseil Supérieur Wallon de la Chasse vient de faire des propositions au Ministre en vue de revoir la politique du plan de tir aux cerfs tant en ce qui concerne la fixation des quotas qui impliquerait dorénavant aussi les propriétaires, les agriculteurs et les environnementalistes que pour ce qui concerne un durcissement des sanctions en cas de manquement de réalisation. Ce n'est qu'un des éléments en discussion mais il est exemplatif de cette perspective réglementaire qui vise à réduire les densités excessives de grand gibier et en conséquence les prix de location. Un autre élément est le risque biologique, les concentrations parfois extrêmes de gibier font penser qu'un accident sanitaire ne peut être exclu. Si des épidémies comme la paratuberculose ou la peste porcine venaient à se répandre, des mesures de destruction massives seraient immédiatement prises et remettrait en cause la chasse dans ces régions. Si le risque lié à la sylviculture

est non négligeable, celui lié à une politique « tout chasse » avec ses conséquences lourdes sur la capacité productive de la forêt nous semble économiquement irrationnel.

La présente réflexion ne porte pas sur les propriétés morcelées qui constituent la plus grande partie de la forêt privée et sont les premières victimes des densités excessives de gibier, il faudra y revenir. Nous proposons ici aux propriétaires communaux et privés de parcelles suffisantes que pour y mener une gestion globale, d'envisager une politique plus large. La question est finalement de savoir s'il faut vraiment choisir entre chasse et gestion forestière. Nous pensons qu'il faut revenir à une plus juste appréciation des relations entre la chasse et la sylviculture. Une gestion forestière dynamique, résineuse y compris, appliquée à des parcelles de taille ne dépassant pas quelques hectares, permet en permanence la présence de milieux ouverts à concurrence d'un cinquième de la surface et des remises pour un autre cinquième. Si l'on veille de plus, avec la participation du chasseur, au développement de zones marginales naturelles et aménagées dont la vocation première n'est pas la sylviculture mais le gibier et la biodiversité, on peut tout à la fois obtenir une production forestière de grande qualité et un territoire de chasse naturel et attrayant. Alors, les revenus combinés des deux activités seront durables et réellement significatifs. Arriver à gérer une propriété de manière équilibrée doit être le but de tout propriétaire, c'est aussi une source de grande satisfaction.

PEPINIERES – BOOMKWEKERIJEN

SYLVA

't HAND 10 – 9950 WAARSCHOOT – BELGIQUE

Tel: 0032-9-376-75-75

Fax: 0032-9-377-37-37

info@sylva.be

www.sylva.eu



'Participant MPS A-label'
'Deelnemer MPS A-label'

'Sierteler van het jaar 2009'
'Horticulteur de l'année 2009'



Spécialiste de :

plants forestiers, provenances recommandables, peupliers sélectionnés

Specialiteiten :

bosplantsoen, aanbevolen herkomsten, geselecteerde populieren

Pépinière agréée pour les peupliers UNAL et les nouveaux clones:

Erkende kwekerij van de UNAL-populieren en de nieuwe klonen:

GRIMMINGE, MUUR, OUDENBERG, VESTEN, BAKAN, SKADO,...

Consultez-nous !

Vraag vrijblijvend informatie !

Demandez notre catalogue gratuit.

Vraag onze gratis catalogus aan.